Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

MUSICOLOGIE

ÉVALUATION C5 : EXPLOITATION DE DONNÉES À DES FINS D'ANALYSE

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MUSICOLOGIE	3, INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION : ATELIER PÉDAGOGIQUE DE MUSICOLOGIE, ÉTUDE DOCUMENTAIRE D'UN CORPUS DE PIÈCES POUR ENSEMBLE INSTRUMENTAL

Vous contribuez à une étude documentaire portant sur huit pièces instrumentales référencées dans le corpus fourni. L'objectif est d'examiner la relation entre la période de publication et le tempo indiqué dans les notices, tout en évaluant la qualité des sources et les limites des données disponibles.

Les modalités de durée et de coefficient indiquées dans ce document sont celles retenues pour cette évaluation locale. La compétence C5 est transversale : il n'existe pas de durée, de coefficient ni de sujet national standardisé pour une épreuve de licence intitulée C5. Le code figurant en en-tête est une référence de document, et non un code national d'examen.

Répondez à toutes les questions. Justifiez les calculs, distinguez les données observées des interprétations et signalez les limites de toute conclusion. Les résultats numériques seront arrondis au dixième lorsque cela est pertinent.

PARTIE 1 : Définition de la question et critique des sources (4 points)

Identifier, sélectionner et évaluer des ressources pertinentes

Vous étudiez la question suivante : « Dans ce corpus de huit pièces, le tempo moyen indiqué dans les notices est-il différent avant et après 1940 ? » Les données et les informations de provenance figurent dans les documents DT 1 et DT 2.

Repères pour l'évaluation critique des sources

Critère	Question à examiner
Pertinence	La source renseigne-t-elle directement la variable étudiée ?
Traçabilité	Peut-on identifier l'origine de la donnée et sa méthode d'établissement ?
Comparabilité	Les données ont-elles été produites selon des conventions suffisamment homogènes ?
Limites	Quelles incertitudes ou absences peuvent affecter l'interprétation ?

À utiliser avec le document DT 2.

1.1 (2 points) Formulez une question d'analyse opérationnelle à partir de la question générale. Précisez la variable étudiée, son unité et le critère de comparaison entre les deux périodes.

1.2 (2 points) À partir du DT 2, comparez la valeur documentaire des notices de catalogue, des scans de partitions et des métadonnées de fichiers audio pour étudier le tempo indiqué. Citez deux limites qui empêchent d'assimiler automatiquement le tempo de la notice au tempo effectivement interprété.

PARTIE 2 : Exploitation statistique du corpus (6 points)

Calculer, comparer et interpréter des données quantitatives

Le DT 1 fournit les tempos indiqués, en battements par minute (bpm), pour huit pièces. Pour les calculs de moyenne, chaque pièce compte une fois. On distinguera la période antérieure à 1940 de la période 1940 et postérieure.

Données de tempo par période

Période	Pièces	Tempos (bpm)
Avant 1940	A, B, C, D	72, 84, 96, 72
À partir de 1940	E, F, G, H	108, 90, 120, 96

Valeurs extraites du corpus DT 1.

2.1 (2 points) Calculez la moyenne et la médiane des huit tempos. Présentez les étapes de calcul. Utilisez les relations suivantes : $\bar{x} = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{n} x_i$ et, pour huit valeurs ordonnées, la médiane est la moyenne des quatrième et cinquième valeurs.

2.2 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 en calculant la moyenne des tempos pour chaque période, puis l'écart entre les deux moyennes, défini par $\Delta = \bar{x}_{1940+} - \bar{x}_{avant\ 1940}$. Indiquez l'unité.

2.3 (2 points) Interprétez les résultats en une conclusion de deux ou trois phrases. Distinguez le constat descriptif établi sur ce corpus d'une conclusion générale sur l'évolution historique des tempos. Justifiez une réserve méthodologique.

PARTIE 3 : Structuration, contrôle et synthèse des données (6 points)

Documenter, contrôler et synthétiser les données recueillies

Le DT 1 rassemble des informations issues de notices de catalogue, de partitions numérisées et de métadonnées audio. Le DT 2 précise le sens des champs et les précautions de traitement. Vous devez produire une trace exploitable et vérifiable de votre analyse.

Contrôles de cohérence à appliquer

Contrôle	Résultat attendu
Effectif	Vérifier que chaque pièce A à H apparaît une seule fois.
Unité	Vérifier que tous les tempos sont exprimés en bpm.
Période	Appliquer la même règle de classement à toutes les dates.
Provenance	Conserver la référence de la source associée à chaque donnée.

Les contrôles portent sur le corpus fourni et sur la traçabilité des opérations.

3.1 (2 points) À partir du DT 1, indiquez l'effectif total du corpus et le nombre de pièces dans chacune des deux périodes. Expliquez la règle de classement utilisée pour une pièce datée de 1940.

3.2 (2 points) Complétez le DR 2 pour deux pièces de périodes différentes. Pour chacune, reportez l'identifiant, la date, le tempo et la source, puis formulez un contrôle de cohérence pertinent et son résultat à partir des informations disponibles.

3.3 (2 points) Rédigez une synthèse de 80 à 120 mots destinée à accompagner un dossier de recherche. Elle doit présenter la question étudiée, le principal résultat chiffré obtenu en partie 2, une précaution relative aux sources et une limite liée à la taille ou à la composition du corpus.

PARTIE 4 : Prévention des biais et intégrité documentaire (4 points)

Argumenter avec esprit critique et assurer une exploitation responsable

Une analyse documentaire doit permettre à un lecteur de retrouver les données utilisées et de comprendre les limites de la conclusion. Les principes de traçabilité et de prudence présentés dans le DT 2 s'appliquent à l'ensemble du travail.

Risques d'interprétation

Risque	Conséquence possible
Corpus réduit	Une pièce peut avoir un poids important dans la moyenne.
Sources hétérogènes	Les tempos peuvent être relevés ou transcrits selon des conventions différentes.
Sélection des pièces	Le corpus peut ne pas représenter l'ensemble de la production de la période.

Exemples de biais à examiner dans une analyse de corpus.

4.1 (2 points) Proposez deux mesures concrètes permettant de rendre l'analyse reproductible et de limiter les erreurs de transcription. Reliez chaque mesure à un risque ou à un besoin de vérification précis.

4.2 (2 points) Un lecteur affirme : « Les compositeurs ont accéléré leurs tempos après 1940 », en s'appuyant uniquement sur l'écart des moyennes calculé sur les huit pièces. Expliquez pourquoi cette affirmation dépasse les données disponibles et proposez une formulation plus rigoureuse.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CORPUS DE HUIT PIÈCES ET DONNÉES DESCRIPTIVES

Corpus documentaire constitué pour cette évaluation. Les tempos sont les indications relevées dans les ressources mentionnées, exprimées en battements par minute (bpm). La durée est celle portée dans la notice consultée et est exprimée en secondes. Le nombre de sources instrumentales est une description issue du relevé du corpus : il ne garantit pas que toutes les parties soient audibles dans chaque enregistrement.

Tableau des pièces du corpus

Identifiant	Année	Tempo indiqué (bpm)	Durée indiquée (s)	Nombre de sources instrumentales	Source principale
A	1900	72	180	2	Notice de catalogue
B	1912	84	210	3	Scan de partition
C	1925	96	195	4	Catalogue et notice d'enregistrement
D	1930	72	240	3	Notice de catalogue
E	1942	108	180	5	Métadonnées audio
F	1950	90	225	4	Catalogue et métadonnées audio
G	1961	120	210	6	Scan de partition
H	1970	96	195	5	Notice de catalogue

Données documentaires établies pour l'évaluation, pièces A à H.

DT 2 : DICTIONNAIRE DES DONNÉES ET PRÉCAUTIONS DE TRAITEMENT

Définitions. « Tempo indiqué » désigne le nombre de battements par minute inscrit dans la ressource consultée. « Source principale » désigne la ressource utilisée pour reporter la donnée dans le tableau du DT 1. « Période avant 1940 » comprend les années strictement antérieures à 1940. « À partir de 1940 » comprend l'année 1940 et les années suivantes.

Précautions documentaires. Une indication de tempo portée sur une partition peut être une indication éditoriale ou originale. Une métadonnée audio peut décrire une interprétation particulière. Une notice de catalogue peut reprendre une information provenant d'une autre source. Les ressources ne sont donc pas nécessairement indépendantes ni établies selon une méthode identique. Le DT 1 ne comporte pas de pièce datée de 1940.

Précaution d'inférence. Les huit pièces constituent le corpus observé pour cette activité. Aucune procédure d'échantillonnage représentatif n'est fournie. Une différence entre des moyennes descriptives ne

permet pas, à elle seule, d'établir une tendance générale, une causalité ou une évolution des pratiques de tous les compositeurs.

Nature des sources documentaires

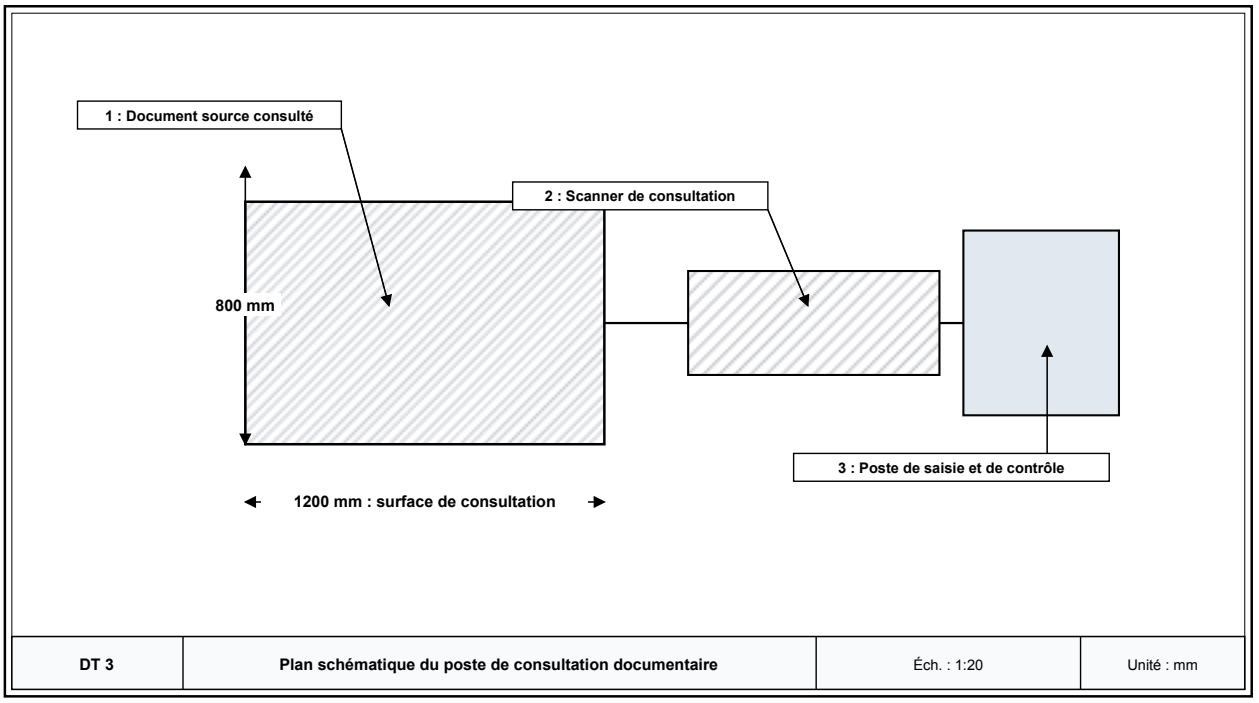
Type de ressource	Apport possible	Limite à vérifier
Notice de catalogue	Repérage d'une œuvre, d'une date ou d'une indication de tempo.	La notice peut reprendre une information secondaire ; la source initiale n'est pas toujours indiquée.
Scan de partition	Consultation d'une indication de tempo portée sur une partition.	La lisibilité, l'édition et le statut de l'indication doivent être vérifiés.
Métadonnées audio	Identification d'un enregistrement ou d'une interprétation.	Une métadonnée ne prouve pas à elle seule le tempo effectivement joué.

Éléments de critique à prendre en compte lors de l'exploitation.

DT 3 : CHAÎNE DE NUMÉRISATION ET DE VÉRIFICATION DOCUMENTAIRE

Le schéma représente un poste pédagogique de consultation et de numérisation de documents musicaux. Il sert à rappeler la séparation entre document source, fichier de travail et relevé de données. Les dimensions indiquées sont des repères d'implantation du poste ; elles ne déterminent aucun résultat statistique du corpus.

Pour les calculs, utiliser la moyenne arithmétique $\bar{x} = \frac{\sum x_i}{n}$, l'écart entre deux moyennes $\Delta = \bar{x}_2 - \bar{x}_1$, et l'arrondi au dixième lorsque demandé.



Implantation pédagogique indicative, vue de dessus. Les repères de dimensions sont en millimètres.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cellules marquées « ... ». Présentez les calculs détaillés sur votre copie et indiquez l'unité du résultat.

Comparaison des moyennes de tempo

Période	Effectif	Somme des tempos (bpm)	Moyenne (bpm)
Avant 1940	4		
À partir de 1940	4		
Écart Δ entre les moyennes			

À compléter à partir des données du DT 1.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Choisissez une pièce antérieure à 1940 et une pièce datée de 1940 ou postérieure. Complétez les cellules « ... » avec les informations du DT 1 et formulez un contrôle vérifiable.

Fiche de contrôle et de traçabilité

Identifiant choisi	Année	Tempo (bpm)	Source principale	Contrôle effectué	Résultat
.....					
.....					

Un contrôle doit être vérifiable à partir des documents fournis.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.